



De la terre à
l'assiette

Cette journée d'étude et de réflexion a permis de mieux identifier les pistes d'actions afin de mettre en place de nouvelles pratiques innovantes et intelligentes pour agir dans une démarche d'amélioration de notre mission de service public pour une restauration collective plus solidaire.

Le bilan des premières « rencontres de la restauration collective – de la terre à l'assiette », nous a permis de retenir de premiers axes de réflexion et d'élaborer de premières perspectives d'action qui sont :

- Les axes sur l'origine des produits alimentaires :
 - poursuivre et avancer sur notre réflexion concernant les repas à 4 composants (hors le pain) en répartissant autrement les ingrédients qui composent les menus,
 - s'engager sur la composition de repas à thèmes arboricole,
 - faire aboutir notre procédure pour la fourniture quotidienne de pains issus de farines « bio »,
 - faire évoluer l'architecture de nos procédures dans le cadre de la commande publique pour développer la place des produits diversifiés issus de l'agriculture biologique en restauration collective ; partager les expériences et mutualiser les réflexions avec d'autres acteurs,
 - développer fortement les stratégies qui favorisent les producteurs respectueux de l'environnement ainsi que la proximité de production, la saisonnalité des produits,
 - inventer, impulser de nouvelles pratiques de relations commerciales en créant « un type AMAP des collectivités », le faire avec d'autres structures
 - appeler et impulser une politique territoriale agricole francilienne qui favorise la reconversion de terres céréalières en terres maraîchères de proximité ; agir avec les Conseils généraux et le Conseil Régional pour faire évoluer les pratiques foncières et préserver les surfaces agricoles au dépend de l'étalement urbain,
 - agir auprès du législateur pour une plus grande cohérence, une concordance plus forte des politiques publiques environnementales et des réglementations dans tous les domaines, obtenir de repenser les modes de subventions agricoles et soutenir uniquement l'agriculture réellement respectueuse de la Terre,
- Les axes sur les notions de développement durable :
 - agir pour mieux gérer nos déchets sur les lieux de fabrication et de consommation ; avancer sur le projet de transformation des déchets organiques en engrais et accompagner le développement des jardins pédagogiques et les plantations dans les écoles,
 - poursuivre l'action de réduction des emballages et des conditionnements,
 - développer et organiser l'utilisation des produits lessiviels plus écologiques et plus économes de la consommation d'eau.
- Un axe pour une démarche de coopération décentralisée :
 - agir avec les villes pour favoriser des parrainages entre les classes d'enfants en région parisienne avec des classes d'enfants notamment en Afrique, à l'image de

notre action en faveur de la plantation d'arbres fruitiers dans les écoles au Sahel.